



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-032

Séance du 17 septembre 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER
« ANAMORPHOSE » - Programmation 2021 – Laboratoire Textes et Cultures**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 23
Nombre de membres représentés : 3
Nombre de vote pour : 26
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « ANAMORPHOSE » - Programmation 2021 – Laboratoire Textes et Cultures.

Arras, le 18/10/2021

Le Président

Pasquale MAMMONE



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr